



Stratégie de Spécialisation intelligente (S3) *Retour sur le séminaire d'inspiration du 12 décembre 2019*

INTRODUCTION



Le concept de Stratégie de Spécialisation Intelligente (S3) a été introduit par la Commission Européenne dans le cadre de son agenda de croissance et d'emploi, avec pour objectif de doter les régions européennes d'une nouvelle génération de stratégies régionales de recherche et d'innovation. Il s'agit d'une approche stratégique du développement économique, permettant à chaque région d'identifier et de développer ses propres avantages concurrentiels.

La Commission européenne demande à l'ensemble des Régions européennes de se doter d'un cadre stratégique "S3" pour leurs politiques d'innovation : quels objectifs sont poursuivis dans la Région ? quels sont ses domaines de spécialisation privilégiés ? avec quels dispositifs de soutien et de financement aux projets ? Comment cette stratégie impacte ses processus de sélection et d'évaluation? ...

L'enjeu est de taille : la S3 est une condition "habilitante" donnant accès aux financements du Fonds de Développement Régional (FEDER).

Mais au-delà, la S3 constitue un cadre stratégique pour la politique de Recherche et d'Innovation et la politique industrielle de la Wallonie. En témoignent les nombreuses références à la S3 inscrites par le Gouvernement dans sa Déclaration de Politique Régionale 2019-2024.

Pour la nouvelle programmation 2021-2027, la Commission a refondé les critères liés à la condition habilitante S3.

La Wallonie lance donc dès à présent le chantier de renouvellement de sa Stratégie S3, tant sur le fond que sur le plan de la gouvernance. En se basant sur les premiers travaux d'analyse effectués, ce chantier va mobiliser une bonne partie de l'année 2020.

Le renouvellement de la S3, et donc des priorités régionales d'innovation, nécessite une implication des parties prenantes selon une logique de "quadruple hélice" : pouvoirs publics, monde de l'entreprise, monde académique et société civile. C'est ce que l'on appelle le Processus de Découverte Entrepreneuriale (EDP).

Le Séminaire d'inspiration du 12 décembre, destiné aux principaux partenaires régionaux qui seront amenés à participer à co-construire ce processus EDP, avait pour objectif de les familiariser avec le sujet et de préciser les attentes de la Commission européenne en matière de S3.

Différents experts européens ont été mobilisés afin de clarifier les concepts autour de la S3 et de les illustrer de manière concrète par des expériences de terrain.



PRESENTATIONS DE LA MATINEE

La conditionnalité S3 pour la période 2021-2027
Les nouveaux critères de la conditionnalité S3 et leurs implications,
attentes de la Commission Européenne
Denisa Perrin, Policy Analyst, DG REGIO, Commission européenne

Regard sur la S3 wallonne – Enseignements du projet pilote sur la
transition industrielle
**Frédéric Poignant, Expert pour la Wallonie dans le cadre du projet
pilote sur la Transition industrielle**

Une vision européenne : Facteurs clés pour une S3 réussie
Remise en contexte et éléments de background sur la S3
Richard Tuffs, Friends of S3, ex-Directeur d'ERRIN

Expérience en Centre Val de Loire dans la redéfinition des domaines
d'Innovation stratégiques & Enseignements du projet Interreg Europe
'Beyond EDP'

Frédéric Pinna, Directeur de DEV'UP Centre Val-de-Loire

DENISA PERRIN, POLICY ANALYST, DG REGIO, COMMISSION EUROPEENNE

Objectif 1 de la politique de cohésion 2021-2027 Vers une Europe plus intelligente...





Pour la programmation 2021-2027, la Conditionnalité 'S3' sera liée à l'Objectif Stratégique 1 et en particulier, selon Denisa Perrin, sur les composantes suivantes :

- Améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que la diffusion des technologies de pointe ;
- Le développement des compétences. Le FEDER pourra intervenir sur ce domaine, pour les compétences spécifiques nécessaires à la mise en œuvre de la S3 et aux processus d'innovation.

Les liens à la S3 pourront donc être plus lâches pour les dimensions numérisation et PME, qui appellent également des politiques de nature plus horizontale.

Sept critères ont été définis, et devront être rencontrés en continu au cours de la programmation :

La (les) stratégie(s) de spécialisation intelligente sont soutenues par:

1. Analyse des freins à la diffusion de l'innovation
- 2. Existence d'une institution ou d'un organisme régional/national compétent, responsable de la gestion de la stratégie de spécialisation intelligente**
- 3. Outils de suivi et d'évaluation permettant de mesurer la progression vers les objectifs de la stratégie**
- 4. Fonctionnement efficace du processus de découverte entrepreneuriale**
5. Actions nécessaires pour améliorer les systèmes nationaux ou régionaux de recherche et d'innovation
6. Actions destinées à gérer la transition industrielle
7. Mesures en faveur de la collaboration internationale

La Commission Européenne sera particulièrement vigilante au respect des conditions 2,3 et 4. Au travers du critères 5, la Commission entend établir un lien avec le semestre européen et les recommandations spécifiques par pays. Le critère 7 vise au développement de la collaboration avec d'autres régions, comme c'est par exemple le cas pour la Wallonie au travers de la Vanguard Initiative.

Denisa Perrin a insisté sur la nature dynamique du processus S3, qui doit permettre de transformer et diversifier l'économie régionale. Les priorités peuvent donc être revues en cours de route. Pour la définition des priorités, il convient de développer une stratégie 'evidence-based', tenant compte des besoins du marché.



FRÉDÉRIC POIGNANT, EXPERT POUR LA WALLONIE DANS LE CADRE DU PROJET PILOTE SUR LA TRANSITION INDUSTRIELLE

Frédéric Poignant a présenté de manière synthétique les principaux enseignements du projet pilote sur la transition industrielle dans lequel la Wallonie est impliquée en vue du renouvellement de la S3.

- **Transition Industrielle → différentes dimensions concernées**
 - Diffusion de l'innovation au sens large en s'appuyant sur la RIS3
 - Identification et préparation aux emplois de demain
 - Transition vers une économie bas carbone et l'économie circulaire
 - Promotion de l'entrepreneuriat et mobilisation du secteur privé
 - Inclusion des personnes et des territoires
- **Un ensemble d'instruments et de mesures horizontales qui adressent déjà des défis de transition industrielle**
 - { Policy mix + Plan Marshall 4.0 + Plan Wallon d'Investissement } – Périmètre assez large qui couvre les principales « mégatrends » (digitalisation, économie circulaire, mobilité, transition énergétique...)
 - Des améliorations possibles en matière d'apprentissage tout au long de la vie, de développement des compétences, de transformation digitale, de commercialisation de l'innovation...
- **Fonctionnement en silo des services et manque de collaboration entre les acteurs**
 - Besoin de décompartmenter les champs d'intervention au sein de l'administration et entre acteurs de l'écosystème régional de l'innovation pour une meilleure prise en compte de défis souvent transversaux

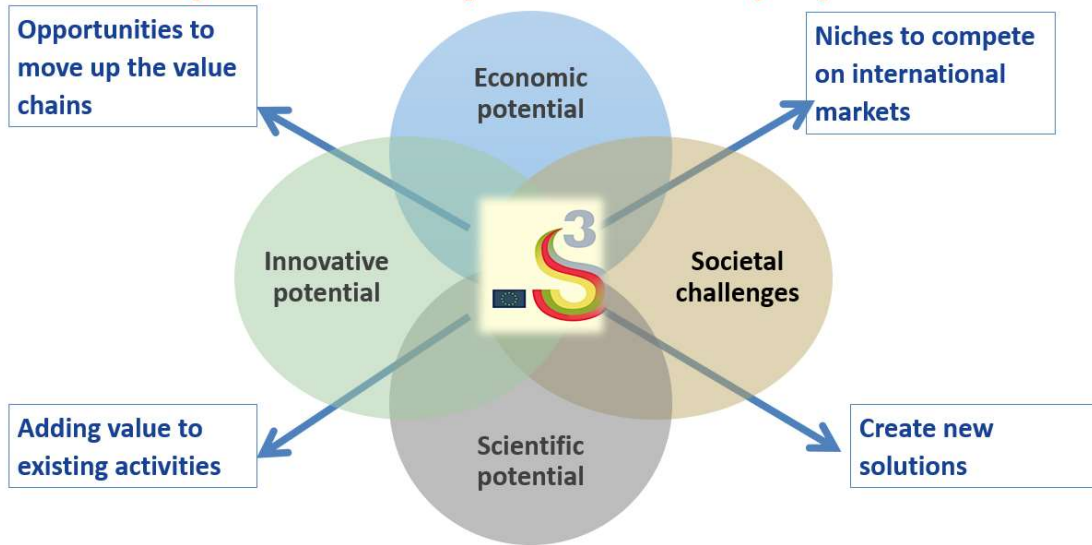
Un certain nombre d'éléments sont déjà pris en compte dans les politiques régionales, notamment en matière de transition industrielle, des pistes d'amélioration se dégagent toutefois :

- Besoin de décompartmenter les champs d'intervention au sein de l'administration et entre acteurs de l'écosystème régional de l'innovation pour une meilleure prise en compte de défis souvent transversaux ;
- Des domaines de spécialisation intelligente à repreciser en intégrant les défis sociétaux ;
- Améliorer la gouvernance de la S3 avec des outils de suivi et de monitoring ;
- Mettre en place un EDP efficace ;
- Élargir les dynamiques d'innovation et encourager l'entrepreneuriat ;
- Développer les compétences pour faire face à l'évolution des technologies et anticiper les besoins futurs en lien avec les priorités thématiques de la S3 ;
- Promouvoir l'internationalisation des acteurs industriels et des acteurs de l'innovation.

RICHARD TUFFS, FRIENDS OF S3, EX-DIRECTEUR D'ERRIN

Richard Tuffs a replacé les concepts de la S3 dans une perspective historique : comment ils ont évolué au cours du temps, comment ils s'articulent avec d'autres notions, telles que les écosystèmes d'innovation, les chaînes de valeur industrielle, les approches 'place-based',...

Concept of smart specialisation (S3)



On peut notamment retenir quelques éléments cruciaux :

- La S3 est un processus de transformation de l'économie, visant à positionner des niches compétitives au plan international, à faire évoluer les activités économiques sur la chaîne de valeur, à créer davantage de valeur ajoutée, à développer de nouvelles solutions innovantes, en se fondant sur les potentiels de la Région.
- Les 4 C de la S3 : Choices, Competitive advantage, Critical mass, Collaborative leadership (quadruple hélix).
- Faire des choix implique un nombre limité de priorités, permettant de concentrer les moyens. Il s'agit également d'un cadre devant favoriser les collaborations cross-sectorielles.
- Il faut s'inscrire dans une perspective internationale pour le développement de chaînes de valeur industrielles, ce qui demande de développer les collaborations interrégionales.
- La S3 s'inscrit dans une optique de développement des écosystèmes régionaux d'innovation, la dimension territoriale a son importance, la proximité des acteurs étant cruciale pour le développement des dynamiques d'innovation. Elle réunit plusieurs dimensions : développement économique, réponse aux défis sociétaux, dimension territoriale.
- L'EDP (entrepreneurial discovery process) est un processus inclusif et bottom-up, visant à impliquer l'ensemble des parties prenantes dans le processus d'élaboration de la stratégie, de formulation des priorités, et de mise en œuvre. C'est un processus d'apprentissage.
- Il peut y avoir des tensions dans le processus, chacun doit trouver son rôle dans l'écosystème.



FRÉDÉRIC PINNA, DIRECTEUR DE DEV'UP CENTRE VAL-DE-LOIRE

Frédéric Pinna a partagé son expérience concrète pour l'élaboration d'une S3, expérience également basée sur l'analyse des pratiques dans plusieurs régions européennes. Il rappelle d'emblée que la S3 est une politique publique, le principal critère pour la priorisation est l'impact que l'on pourra attendre des actions.

Les principaux éléments de bilan avancés se synthétisent comme suit :

Bilan de 10 ans sur les aspects opérationnels de l'EDP

- L'exercice de définitions des priorités permet aux Régions de reprendre la main face aux acteurs régionaux comme face à l'Etat
- Les priorités ne doivent pas être trop larges
- Il est essentiel d'avoir une gouvernance impliquant les élus au plus haut niveau dès le début
- L'animation de l'écosystème régional est essentielle pour remonter un nombre suffisant de projets à financer
- La coopération et l'internationalisation nécessitent une attention particulière
- La logique des S3 dépasse largement le seul FEDER : FEADER, politiques régionales de développement économique, ESS, Recherche et de plus en plus l'enseignement supérieur
- Permet de faire plus contribuer les acteurs régionaux au développement économique et d'aligner les politiques (ainsi que la transversalité)
- Le suivi et l'évaluation nécessitent de définir, dès le départ, des listes d'entreprises à suivre
- Favorise l'implication de l'enseignement supérieur

Les priorités S3 doivent associer au moins deux éléments parmi les quatre mentionnés ci-dessous et ne pas être trop larges (éviter le saupoudrage), en gardant au cœur la dimension 'marché' :

- (A) Secteurs ou chaînes de valeur ;
- (B) Processus de transformation à activer (applications technologiques) ;
- (C) défis sociétaux à relever ;
- (D) Ressources naturelles et / ou culturelles à utiliser (par exemple, écosystème maritime, écosystème alpin, patrimoine culturel, etc.).



Il s'agit d'arriver à un niveau de granularité suffisant, comme illustré par l'exemple du Centre-Val-de-Loire. Les priorités ne sont pas nécessairement technologiques. Il est fondamental de mettre en place des critères de filtrage des priorités.

Le dialogue est essentiel dans le processus, il faut pouvoir prendre en compte les impératifs de chacun, et instaurer la confiance entre acteurs. Il faut mettre en place une approche collaborative.

Points de vigilance sur l'EDP

- Faire une RIS3 n'est pas une finalité, c'est juste la fin du commencement
- La notion centrale autour de laquelle tout doit s'organiser est la capacité à produire de l'impact économique et social sur le territoire
- Il ne peut y avoir de « continuous EDP » sans stratégie de conduite du changement
- L'implication des parties prenantes est vitale mais « tout le monde ne veut pas dire n'importe qui »
- Il est indispensable que les acteurs régionaux acceptent le concept au-delà de l'autorité de gestion
- Sur plus de 30 régions étudiées, la plupart limitait l'approche « spécialisation intelligente » à une approche purement budgétaire
- La RIS3 va bien au-delà du FEDER et des seuls programmes européens (10 % à 15 % sur des régions comme les nôtres)

BILAN DE LA MATINÉE



VOS APPRENTISSAGES CONCRETS EN QUELQUES MOTS :

Autour de la S3 en général :

- La S3 implique de travailler de manière « système » et il est nécessaire d'avoir un orchestre pour faire les liens...
- L'importance de la construction de la stratégie de spécialisation à partir de l'esprit des entrepreneurs ;
- Facteur humain central dans la S3 ;
- Importance du dialogue permanent entre tous les acteurs du territoire pour objecter la situation ;
- La S3 c'est aussi l'approche compétences.

Autour de l'EDP :

- La quadruple hélice est à géométrie variable selon les sujets (mobilité -> citoyens mais pas toujours) ;
- Rencontre d'un très grand nombre d'entreprises dans le cadre de l'EDP en Centre-Val de Loire.

Autour du choix des priorités :

- Dans la définition de la granularité à donner à nos priorités, analyser les possibles croisements entre secteurs technologies, marché, ...
- Choix des priorités par rapport à l'impact économique et social ;
- L'importance des chaînes de valeur ;
- La place des « entrepreneurs » dans l'identification des challenges.

Autour d'autres sujets :

- Le défi de la transition est une opportunité en vue du développement futur de la Wallonie, notamment via la S3 ;
- La gouvernance de la S3 est un élément particulièrement important -> processus continu ;
- Faire la transition entre la recherche fondamentale et la mise en pratique de celle-ci avec les acteurs concernés.

S3

Smart Specialization Strategy = Stratégie de spécialisation intelligente

Ou RIS3

Regional Innovation Strategy



► **SMART**

Identify the region's own strengths and comparative assets



► **SPECIALISED**

Prioritise research and innovation investment in competitive area



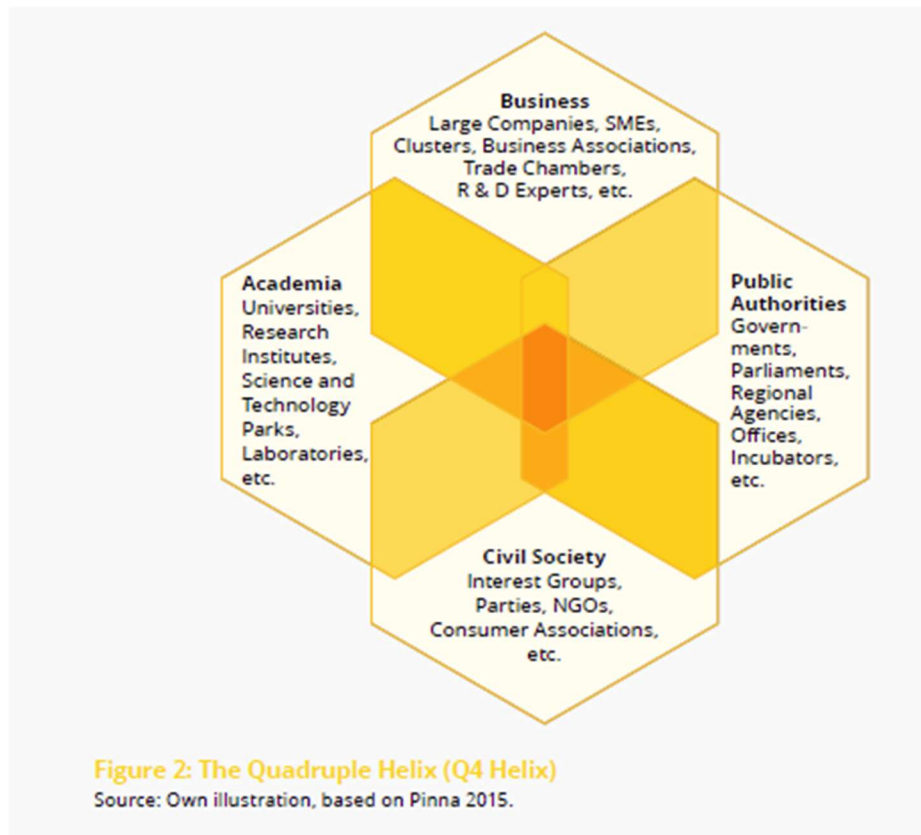
► **STRATEGIC**

Define a shared vision for regional innovation

Q4

Quadruple hélice : implication de toutes les parties-prenantes

La triple hélice se compose des autorités publiques, du monde académique et des entreprises. La notion de quadruple hélice inclut également la société civile.

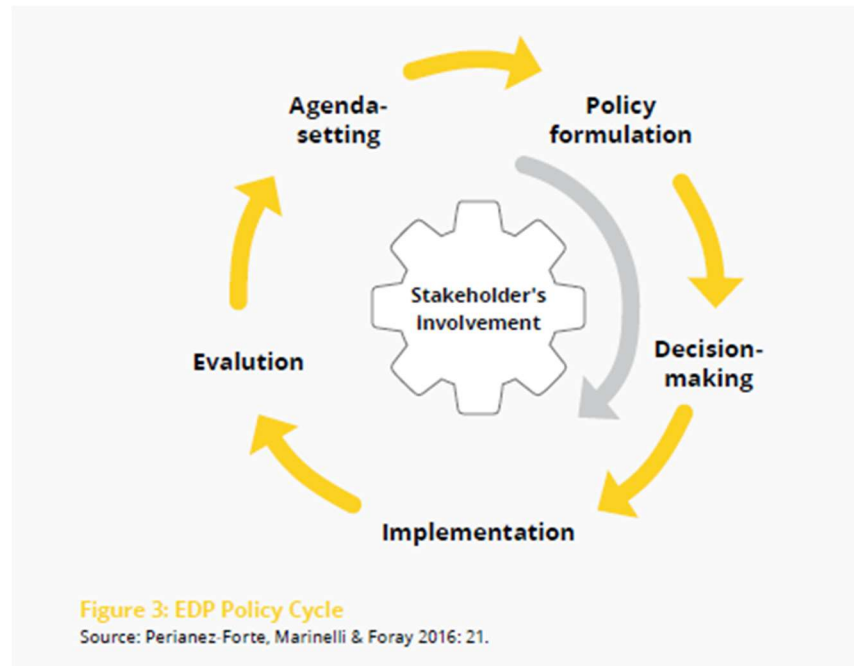


EDP



Entrepreneurial Discovery Process = Processus de découverte entrepreneuriale

Processus inclusif et bottom-up, visant à impliquer l'ensemble des parties prenantes dans le processus d'élaboration de la stratégie, de formulation des priorités, et de mise en œuvre.



DIS



Domaines d'Innovation Stratégiques

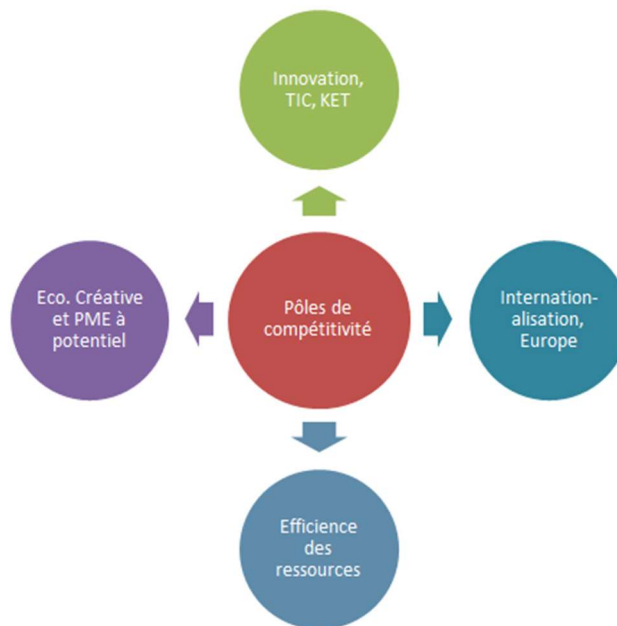
Priorités thématiques de la S3, identifiés sur base des potentiels, atouts, capacités (en RDI et industrielles) et perspectives de la Région. Ces domaines doivent adopter la bonne **granularité** : il faut trouver l'équilibre entre des projets particuliers et la définition de domaines trop larges ou génériques.

S3 ACTUELLE – RAPPEL



Programmation 2014-2020

- Conditionnalité ex ante pour la programmation FEDER (Axe 2 Innovation) ;
- Stratégie de Spécialisation intelligente adoptée par le Gouvernement Wallon en 2015 ;
- Approche incrémentale construite à partir de politiques pré-existantes ; identification de quatre axes d’approfondissement visant à stimuler les dynamiques d’innovation ;
- Domaines prioritaires basés sur les axes stratégiques des Pôles de compétitivité.



RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

- Stratégie de Spécialisation Intelligente : <http://economie.wallonie.be/content/smart-specialisation>
- Plateforme S3 : <https://s3platform.irc.ec.europa.eu/what-is-smart-specialisation->
- Beyond EDP : projet Interreg : <https://www.interregeurope.eu/beyondedp/>
- Vidéo entretien avec P. Berkowitz, Commission européenne : <https://www.youtube.com/watch?v=krklHvrgsco&feature=youtu.be>